



Version électronique
disponible sur le site web
de la municipalité
stferdinand.ca



Premier bébé de l'année: Brandon

02 Nouvelles municipales

04 À savoir

06 Les belles histoires du maire d'en haut

08 Actualité

12 Calendrier



Nouvelles municipales

Par Suzanne Aubre, conseillère du district 6

SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021

1. Fixation du taux de taxe: Le Conseil a adopté le nouveau règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2021. Tel qu'annoncé précédemment, il n'y aura pas d'augmentation de taxes foncières en 2021.
2. Suite à l'avis de motion donné le 14 décembre dernier, le Conseil a adopté le règlement pour la création d'une réserve financière.
3. Demandes de dérogations mineures:
 - a) 5294, route du Domaine-du-lac pour autoriser l'implantation de l'abri d'auto existant: il a été résolu d'accepter la demande.
 - b) 710, rue Labbé pour autoriser l'implantation de la résidence existante: il a été résolu d'accepter la demande.
 - c) 892, rue Principale pour autoriser l'implantation de la remise existante: il a été résolu d'accepter la demande.
 - d) 170, 4e Avenue pour autoriser l'implantation du garage existant: il a été résolu d'accepter la demande.
4. Demandes d'usage conditionnel:
 - a) 6210, 18e rue du Domaine-du-lac par

Les Immeubles GMA Inc. La demande a été acceptée avec les conditions suivantes:

- Maximum de 2 personnes par chambre incluant les enfants;
 - Afficher, bien à la vue, les règles de quiétude et les règles municipales relatives aux nuisances;
 - Afficher, bien à la vue, les règlements de régie interne;
 - Imposition d'un couvre-feu à 22 heures pour les activités extérieures et installation, bien à la vue, d'une affiche à l'intérieur de la résidence pour en informer les locataires;
 - Utilisation de bateaux non-motorisés ou de bateaux équipés d'un moteur d'une puissance de moins de 10 chevaux (7.5 kW).
- b) 2282, route William par Richard, Serge-André et Marc-Antoine Tardif. La demande a été acceptée avec les conditions suivantes:
- Maximum de 2 personnes par chambre incluant les enfants;
 - Afficher, bien à la vue, les règles de quiétude et les règles municipales relatives aux nuisances;
 - Afficher, bien à la vue, les règlements de régie interne;

- Imposition d'un couvre-feu à 22 heures pour les activités extérieures et installation, bien à la vue, d'une affiche à l'intérieur de la résidence pour en informer les locataires;
- Utilisation de bateaux non-motorisés ou de bateaux équipés d'un moteur d'une puissance de moins de 10 chevaux (7.5 kW).

Dans le cas des deux demandes, il est de plus résolu que les locataires avisent leurs locataires de la réglementation sur la protection du lac William et de ses tributaires contre les espèces exotiques envahissantes et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations en vigueur. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- Aide financière au Comité de promotion économique: Compte tenu des objectifs de la municipalité de créer un environnement dynamique et de faciliter le développement économique par la mise sur pied de services pour la création de nouvelles entreprises, et attendu que l'objectif du Comité de promotion économique (CDPE) de Saint-Ferdinand est de fournir des services à toutes personnes ou groupes voulant installer une entreprise dans la municipalité il a été approuvé d'accorder une aide financière de 20 000\$ pour maintenir les activités du CDPE de Saint-Ferdinand.
- Aide financière au Centre de ski de fond

La Clé des Bois: Il a été résolu de verser une aide financière de 3 000\$ au Centre de ski de fond La Clé des Bois pour aider à son bon fonctionnement.

- Aide financière à la maison de jeunes La Traversée 12-18: Il a été résolu de verser une aide financière de 9 410\$ à La Traversée 12-18 ans inc. pour aider à son bon fonctionnement.
- Aide financière au Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable et à l'organisme Ô Rivage! Il a été résolu de verser une aide financière de 100\$ à chacun de ces deux organismes.
- Contrat d'entretien des logiciels: Le Conseil a autorisé le renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications (logiciels) auprès de PG Solutions pour l'année 2021 pour un montant de 12 931.24\$ (taxes incluses).
- Demande d'appui de Gravière Serge Lamontagne (CPTAQ): Suite à la demande de renouvellement pour l'autorisation de l'exploitation d'une gravière, le Conseil a résolu d'appuyer la demande présentée par Gravière Serge Lamontagne inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à obtenir l'autorisation d'utiliser une superficie de 4 hectares sur le lot 6117577 pour des fins autres qu'agricoles, soit l'exploitation d'une gravière.

À savoir

Informations pratico-pratiques

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

📍 375, rue Principale, Saint-Ferdinand (QC) G0N 1N0

🕒 **HEURES D'OUVERTURE**
Lundi: 9h à 12h / 13h à 16h45
Mardi au jeudi: 8h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi: 8h à 12h

☎ (418) 428-3480
(418) 428-9724 (télécopieur)

✉ info@stferdinand.ca

🌐 www.stferdinand.ca

📘 Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

📷 Municipalite.StFerdinand

Le port du masque est obligatoire!

ST-FERDINAND

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

📅 **Lundi le 8 février**
🕒 **19h**

En raison des mesures de précaution exceptionnelles adoptées contre la propagation du coronavirus, les séances sont tenues à huis clos. Le public n'est donc pas admis à ces séances.

Vous êtes toutefois invités à poser vos questions par courriel à info@stferdinand.ca avant 16h le jour de la séance. Dans la mesure du possible, les questions reçues seront répondues par téléphone ou par courriel.

Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Responsables du journal: Suzanne Aubre et Yves Charlebois
- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

ST-FERDINAND

BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

L'accès aux rayons de livres est interdit aux usagers. Il est cependant possible de venir à la bibliothèque chercher des livres que vous préparera le personnel de la bibliothèque.

🕒 **Horaires**
Lundi, mercredi et jeudi: 15h à 19h30
Mardi: 13h à 17h

Contact
☎ (418) 428-9607
🌐 www.stferdinand.ca/bibliotheque
📘 Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA
VOIRIE EST LE
(418) 332-5941



*Vos élus municipaux et les comités
dans lesquels ils oeuvrent*

YVES CHARLEBOIS
Maire
ycharlebois@stferdinand.ca
Communications

PIERRE-ALEXANDRE SIMONEAU
Conseiller du district 4
pasim_44@hotmail.com
Comité loisirs et culture

CLÉMENCE NADEAU
Conseillère du district 1
cnado24@gmail.com
Administratif, Suivi du plan
stratégique, Comité de
développement et promotion
économique, Suivi du projet
éolien de l'Érable et Comité
loisirs et culture

SYLVIE GINGRAS
Conseillère du district 5
sgingras63@hotmail.ca
Comité de gestion du lac,
Administratif et Suivi du plan
stratégique

JEAN-CLAUDE GAGNON
Conseiller du district 2
jcgagnon@stferdinand.ca
Voirie

SUZANNE AUBRE
Conseillère du district 6
aubresuzanne@gmail.com
Communications, Suivi du plan
stratégique et Comité de gestion
du lac

JEAN-PAUL PELLETIER
Conseiller du district 3
jppelletier@stferdinand.ca
Voirie et Suivi du projet éolien
de l'Érable



RAPPEL

Il est interdit de stationner ou
d'immobiliser son véhicule sur un chemin
public entre 23h et 7h du 15 novembre
2020 au 1er avril 2021 inclusivement et ce,
sur tout le territoire de la municipalité.



Popote roulante



Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre des mets
réfrigérés et mets à texture adaptée aux personnes
admissibles, le tout livré chaque semaine à domicile.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.



Besoin d'un transport pour un rendez-vous médical?

Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre également
le transport pour tout rendez-vous d'ordre médical en
région ou à l'extérieur.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.

«SANG» ATTENTE



Saviez-vous que vous pouvez effectuer vos
prélèvements sanguins et urinaires ici-même à la
salle du conseil? Pour peu de frais, Mme Marjolaine
Henri, membre de l'Ordre des technologistes
médicaux du Québec, peut répondre rapidement à
vos besoins, en toute confidentialité, peu importe
le médecin qui en fait la demande. Les tubes sont
acheminés de façon conforme, selon les normes,
vers un laboratoire accrédité en vue de l'analyse.
Le médecin prescripteur a accès à vos résultats
soit de façon informatique, télécopie ou postale.
Vous pouvez même avoir ce service dans le
confort de votre foyer.

819 350-4195
supermarjo2@hotmail.com



Pour une clinique médicale à Saint-Ferdinand Un texte du Comité de promotion économique

Le Comité de promotion économique de Saint-
Ferdinand travaille à la mise sur pied d'une
clinique médicale à Saint-Ferdinand. Afin de nous
aider dans ce projet, qui servira à toute la
population de Saint-Ferdinand et limitrophe, nous
aimerions connaître le nombre de personnes qui
n'ont pas de médecin de famille. Ceci donnera du
poids à notre demande et prouvera la nécessité
d'une telle clinique dans notre municipalité. Si tel
est votre cas, vous pouvez donner votre nom en
téléphonant au (418) 334-7834 ou en envoyant
un message privé à la page Facebook

Municipalité et Loisirs Saint-Ferdinand. Nous
collectons les noms seulement pour des fins de
compilation. Cette clinique est un besoin collectif
et avec le soutien de tous, nous la réaliserons.



Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois

Nous avons notre bébé de l'année à Saint-
Ferdinand. Brandon est né le 4 janvier à 2h06 du
matin. Il était pressé, le médecin n'a pas eu le
temps d'enlever ses bottes d'hiver. Les parents Va-
lérie Blondeau et Jonathan Vachon ainsi que le
petit Brandon se portent bien. Le couple est pro-
priétaire d'une entreprise d'inspection de bâti-
ments. Toutes nos félicitations.



Premier bébé de l'année: Brandon

En ce début d'année, j'aimerais que vous puissiez aider la Municipalité à vous aider. Si
vous prévoyez construire une maison, un cabanon, installer une piscine ou faire des
rénovations, etc., c'est simple, vous pouvez dès maintenant avoir votre permis qui est
valide pour un an. Nous avons des formulaires sur le site de la Municipalité [stferdi-
nand.ca](http://stferdi-
nand.ca) ou dans l'entrée de l'hôtel de ville. Pour toute question, veuillez contacter le
service de l'urbanisme par courriel à urbanisme@stferdinand.ca. En 2020, rien de
moins que 248 permis en tout genre ont été délivrés. Prenez de l'avance pour ne pas
avoir à attendre votre permis pour débiter vos travaux.



Propriétaire de Queues de castor:
Sylvain Ayotte

Nous avons reçu la visite du camion Queues de castor
qui a fait la joie de beaucoup de gourmets et de gour-
mands. Ce qui a été merveilleux,
c'était de lire vos commentaires au-
tour de cet évènement comme « As-
tu goûté à celui avec des bananes? »
Le propriétaire de la franchise, Sylvain
Ayotte de la région de Saint-
Hyacinthe, a profité de son séjour
pour découvrir le Manoir du lac Wil-
liam avec sa famille. Les Chevaliers
de Colomb, qui ont été présents
toute la fin de semaine pour s'assurer
des distanciations sanitaires, ont ré-
colté un bon montant de cette activité. Ce n'est qu'un
début, d'autres activités du même genre suivront. Si vous
avez des suggestions, nous sommes très ouverts.



Le Club de ski de fond la Clé des bois a pu finalement recevoir ses premiers skieurs le dimanche 17 janvier après la première grosse bordée de neige. Si la température le permet, les pistes seront ouvertes sept jours par semaine. On peut louer des équipements de ski. Pour information, c'est au 819-998-3207.



Parlant de pistes, vous pouvez maintenant vous rendre au Manoir du lac William par un sentier qui traverse le village. Il suffit de vous rendre aux Sentiers Art-et-Nature-des-Appalaches situés en haut du parc Versant-du-lac. Le club de ski de fond a reçu le contrat par la Municipalité pour damer le sentier au cours de l'hiver.



Une nouvelle citoyenne, Karine Verville, organise un évènement le samedi 27 février prochain sur le lac William : Harley sème la tempête à St-Fer. Il s'agit de courses d'accélération de motos Harley Davidson. Karine travaille chez un concessionnaire de motos et participe à ce type de course sur la glace dans la région de Montréal. Les détails suivront dans les médias et les réseaux sociaux.

J'aimerais offrir un prompt rétablissement à ma collègue Jessika Lacombe, la mairesse de Saint-Adrien-d'Irlande, qui a été victime d'un bête accident de motoneige le 10 janvier dernier. Elle se remet fort bien de sa mésaventure en étant fort active avec sa famille nombreuse.

Les amateurs de football américain connaissent la date du dimanche 7 février alors que se déroulera la 55e édition du Super Bowl. Pour nous, ce sera une année particulière où les bars seront fermés avec, en prime, un couvre-feu. Notre ami Martin Boulet du Resto-bar Le William va quand même offrir un menu pour apporter ou avec livraison pour l'évènement. Nous aurons droit à des ailes de poulet, nachos et compagnie. On peut commander au 418-428-2811. C'est important de supporter nos restaurateurs en cette période difficile.

Sur ce, profitez des patinoires, des sentiers et de la pêche, et prenez du bon temps en respectant les consignes... Pour me joindre, c'est au 418-428-9569, par Messenger à mon nom ou par courriel à ycharlebois@stferdinand.ca.

Actualité

BUDGET 2021

Le budget 2021 a été adopté le 14 décembre 2020 et il se résume comme suit:

RECETTES

Taxes	3 433 045 \$
Compensations – Québec	42 705 \$
Autres services rendus	128 135 \$
Autres recettes de sources locales	131 350 \$
Services rendus aux organismes municipaux	163 985 \$
Transferts	584 615 \$
Affectation	85 115 \$
	<hr/>
	4 568 950 \$

DÉPENSES

Administration générale	710 685 \$
Sécurité publique	546 180 \$
Transport	1 761 670 \$
Hygiène du milieu	658 610 \$
Santé et bien-être	8 960 \$
Urbanisme	317 300 \$
Loisirs et culture	414 100 \$
Frais de financement	91 445 \$
Affectations	60 000 \$
	<hr/>
	4 568 950 \$

ACTIVITÉS HIVERNALES SUR LE LAC WILLIAM

Étant donné l'énorme popularité de la pêche blanche sur le lac William, nous désirons vous faire un rappel quant aux règlements de pêche (zone 7):

PERCHAUDE

La limite de prise est fixée à 50 et il n'y a pas de limite de longueur **CEPENDANT** nous vous suggérons fortement de remettre à l'eau les perchaudes de moins de 9 pouces afin d'assurer la pérennité de l'espèce.

DORÉ JAUNE

La limite de prise est fixée à 6 et les dorés gardés doivent mesurer entre 37 cm (14,5 pouces) et 53 cm (20,8 pouces) inclusivement.

BROCHET

Comme le doré, la limite de prise est fixée à 6 et il n'y a pas de limite de longueur.

MASKINONGÉ

Si vous êtes assez chanceux pour en prendre un, vous pourrez le garder puisque la limite de prise pour cette espèce est fixée à 1 et il n'y a pas de limite de longueur. Cependant, comme le maskinongé est rare, nous vous suggérons fortement de le remettre à l'eau.



ACHIGAN À PETITE BOUCHE

La limite de prise est fixée à 6 et il n'y a pas de limite de longueur.



AUTRES ESPÈCES

Il n'y a pas de limite. Cela ne comprend évidemment pas la famille des salmonidés (truite). La pêche de cette espèce étant fermée depuis le 14 septembre dernier, ce qui veut dire remise à l'eau obligatoire pour cette espèce si vous êtes assez chanceux pour en prendre une au lac William.



Dans tous les cas, nous vous suggérons fortement de pratiquer la remise à l'eau.

NOMBRE DE LIGNES AUTORISÉES L'HIVER

10 lignes, du 20 décembre 2020 au 31 mars 2021.

Nous désirons également faire un rappel à tous les usagers du lac qui pratiquent une activité que ce soit la pêche blanche, la motoneige ou VTT, le patinage ou encore la randonnée, de faire preuve de **prudence**, de **respecter** les autres et d'adopter un comportement **sécuritaire**.

La collaboration de chacun est nécessaire à une cohabitation harmonieuse entre les différentes activités présentes sur le lac et surtout entre ceux qui les pratiquent. De plus, n'oubliez pas de ramasser vos déchets, puisque tout objet laissé sur le lac se retrouvera inévitablement au fond de celui-ci lors du dégel au printemps. **Gardons notre lac propre!**

PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE DE SAINT-FERDINAND RÉALISÉ PAR LE CDPE

Créé en 2002, le Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand (CDPE) est un organisme à but non lucratif mandaté par la municipalité de Saint-Ferdinand pour promouvoir le développement économique sur le territoire de la municipalité. C'est dans ce but que le CDPE a réalisé un portrait socio-économique de Saint-Ferdinand à l'aide des plus récentes statistiques officielles. Ce portrait a été présenté aux élus municipaux en novembre 2020 et il sera publié dans Le Ferdi-nois sous forme d'extraits au cours des prochains mois.

VOLET 1: DÉMOGRAPHIE

Qu'en est-il de la population de Saint-Ferdinand par rapport à l'an 1996?

Entre 1996 et 2011, Saint-Ferdinand est passé de 2825 habitants à 2067, perdant ainsi le quart (¼) de sa population (la principale raison étant la délocalisation des usagers de l'Hôpital Saint-Julien dont la fermeture a été complétée en 2002). La population s'est stabilisée depuis et comptait officiellement 2076 habitants en 2016.

Comment se caractérise la population de Saint-Ferdinand par tranches d'âge?

L'âge moyen de la population de Saint-Ferdinand (48,4 ans) dépasse largement celui de la MRC

de l'Érable (43,8 ans) et encore davantage celui du Québec (41,9 ans).

La population de Saint-Ferdinand compte:

- Moins de personnes de 0-19 ans (16,1%) que le reste de la MRC (21,8%);
- Moins de personnes de 44 ans et moins (39%) que le reste de la MRC (48,3%);
- Davantage de personnes de 65 ans et plus (28%) que le reste de la MRC (22,2%).

Et la fréquentation de l'école primaire?

En 2004, 137 élèves fréquentaient l'école primaire; ils étaient 132 en 2019. Donc, le nombre total d'élèves est stable depuis 2004.

Objectifs du CDPE au regard de la démographie:

1. Retenir les jeunes dans la région et attirer de jeunes familles à venir s'installer à Saint-Ferdinand.
2. Augmenter l'attractivité de l'école primaire.
3. Augmenter la population au cours des prochaines années.



Prochain volet: Saint-Ferdinand et le marché du travail.

LES CHEVALIERS DE COLOMB VOUS DISENT MERCI!

Lors de la guignolée du 12 décembre dernier, les Chevaliers du Conseil 9149 ont eu une agréable surprise. L'objectif de la cueillette a été grandement dépassé. Plus de 4 500\$ ont été amassés par les bénévoles du Conseil. Nous avons été émerveillés par la générosité de la population de Saint-Ferdinand. Cette généreuse réponse va servir entièrement à soutenir notre **programme Nourrir les familles** pour les prochains mois qui s'annoncent très difficile pour certains.

Remerciements

Nos remerciements vont en premier lieu à nos généreux donateurs. Nous remercions les pompiers volontaires qui étaient présents une bonne partie de la journée. Nous tenons à remercier notre député Éric Lefebvre pour sa contribution à notre cause. Nous remercions également la Caisse Desjardins pour leur support. Le Conseil remercie la vingtaine de Chevaliers qui ont passé la journée sur la rue Principale à amasser les dons.

Pour plus d'informations sur notre **programme Nourrir les familles**, nous vous invitons à communiquer avec M. Benoît Brais, membre du comité de ce programme, au (418) 428-3869.

MONT APIC

Bonne nouvelle: Les citoyens de Saint-Ferdinand pourront profiter de 50% de rabais au Mont Apic le 24 janvier prochain ainsi que les 14 et 21 février!

LA TVCÉ PRÉSENTE: BINGO + SALON

La TVCÉ de l'Érable est fière d'offrir sur les ondes de Cogeco le célèbre Bingo + Salon, tous les lundis 18h, au poste HD 555. Le bingo dans votre salon, c'est un montant de 1 000\$ en prix chaque lundi! Quatre jeux vous sont proposés:

1. Tour régulier : 30\$ suivi du Jeu du T : 75\$ + 25\$ pour les membres du Bingo +Salon
2. Tour régulier : 30\$ suivi du Jeu du X : 60\$ suivi du Tour du free : 60\$
3. Tour régulier : 30\$ suivi du Jeu du cerf-volant : 60\$

4. Tour régulier : 30\$ suivi du Tour de la carte : 100\$ suivi du Marathon : 500\$
 Plus de cartes de bingo, plus de chance de gagner le fameux 500\$. Bonne nouvelle, il n'y a aucune limite de cartes de bingo par personne! Il est possible d'acheter vos cartes de bingo au Shell de Saint-Ferdinand ou à la tabagie Bélanger au centre-ville de Plessisville.

CENTRE GASTON-ROY ET PATINOIRES EXTÉRIEURES

Centre Gaston-Roy

En vue des directives de la Santé publique qui indiquent que les activités sportives intérieures sont interdites depuis le 9 janvier dernier, la municipalité a pris la décision de fermer le Centre Gaston-Roy pour le restant de l'hiver. N'ayant pas la certitude que la Santé publique permettra à nouveau les activités sportives dans ce type d'établissement et que l'entretien de la glace et la réfrigération du centre sont coûteux par rapport à son utilisation, il devenait inévitable de prendre une décision difficile, mais logique dans les circonstances. Merci de votre compréhension!

Patinoires extérieures (Marina et Vianney)

Depuis le 9 janvier dernier, il n'est plus possible de tenir des matchs de hockey en groupe de huit personnes. **Seul le patinage libre demeure permis.** De plus, la capacité d'accueil de nos patinoires a été fixée à **20** personnes. Donc 20 personnes peuvent simultanément profiter de la glace tout en respectant la distanciation physique de deux mètres, sauf pour les membres d'une même famille. De plus, afin de respecter le nouveau couvre-feu de 20h à 5h, les patinoires sont accessibles de 5h à 19h45.



PROMOTION ORAPÉ

ORAPÉ souligne ses 30 ans d'existence en donnant au suivant! En effet, les gens de Saint-Ferdinand pourront profiter d'un 30% de rabais sur leurs achats tout au long du mois d'avril. Pour plus d'informations, visitez le www.orape.org/fr/nous-contacter/orape-30-ans.

MESSAGES DE LA MAISON DES JEUNES

En ce temps de confinement, prenez note que la MDJ est en mode virtuel auprès des ados du mardi au jeudi de 15h à 19h30, et ce jusqu'au 8 février. Tenons bon et nous y arriverons ensemble.

Calendrier 2021: Ne le cherchez pas! Conséquences des mesures sanitaires, nous n'avons pu vous concocter notre magnifique calendrier pour cette année. Nous espérons une édition en 2022.

Cours de gardiens et gardiennes avertis: Le cours sera offert dès qu'il le sera possible. Nous vous en informerons le temps venu.

MESSAGE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME

Chers parents, l'inscription pour les enfants qui fréquenteront la maternelle 4 ans et 5 ans en 2021-2022 aura lieu le **lundi 1er février 2021 de 8h à 16h et le mercredi 3 février 2021 de 9h30 à 17h30**, au secrétariat de l'école. Vous devez fournir **OBLIGATOIREMENT** le certificat (original) de naissance grand format, une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, compte hydro) et la carte d'assurance-maladie de l'enfant. Notez que, lors de l'inscription, vous devrez être seul et porter votre couvre-visage. Merci!



Calendrier

Activités et événements à venir

FÉVRIER 2021

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8 ST-FERDINAND 19h - Séance du conseil	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						